



## **Rapport Moral**

De Monsieur Daniel Ploix, Président

Au cours de l'année 2021 *La Semaine de la Bonté* a retrouvé une activité voisine de celle de la période précédant la pandémie. Cependant en raison des obligations du respect des mesures sanitaires, nos réunions statutaires ont du être repoussées à deux reprises c'est pourquoi cette assemblée générale se tient bien près de celle qui a approuvé les comptes de l'année 2020, mais nous avons voulu reprendre le calendrier normal pour approuver en début d'année les comptes de l'année 2021.

Comme vous en informera de façon plus détaillée notre vice-président, au cours de l'année 2021 le comité de décisions s'est réuni 31 fois et a sélectionné 868 personnes ou foyers qui ont reçu une aide financière de notre association, soit 173 cas de plus que l'année dernière, en conséquence les secours distribués ont été supérieurs de près de 30% à ceux de 2020 Nous sommes restés fidèles à notre longue tradition au service des personnes, qui confrontées à des situations difficiles, sont cependant animées par la volonté de s'en sortir par leurs propres efforts, si nous leurs apportons quelques moyens qui leur manquent et ceci rapidement.

Nous tenons à remercier particulièrement notre vice-président et les membres du comité qui malgré les difficultés générées par les mesures sanitaires ont effectué le travail de sélection des dossiers avec compétence, ainsi que nos deux collaboratrices pour leur efficacité. La gestion, l'animation et l'étude des dossiers reposent sur le bénévolat. L'arrivée de nouveaux bénévoles était nécessaire pour renforcer notre équipe. Cet objectif a pu être atteint en ce début d'année et nous nous réjouissons de l'arrivée de 4 nouveaux bénévoles qui viennent rejoindre notre association, ce dont nous les remercions.

Sur le plan financier, comme vous l'expliqueront notre trésorier et notre secrétaire général, nos comptes de l'année 2021 se soldent par un résultat courant et exceptionnel négatif de 22 393€.

La générosité de nos donateurs ne se dément pas, mais leur nombre diminue chaque année. Le montant des dons et legs est quasiment identique à celui de l'année dernière. Nous sommes conscients de ce renouvellement insuffisant de nos donateurs, c'est pourquoi il nous faut améliorer notre notoriété, notre présence au forum des Associations du XIVème y contribue mais reste très insuffisante, nous devons mettre en œuvre une communication digitale notamment en utilisant les réseaux sociaux et faire évoluer notre site web. Nous avons besoin pour ce faire d'une personne compétente et en ce début d'année une nouvelle bénévole se propose de nous aider dans ces domaines et nous l'en remercions.

Il est aussi important que chacun de nous participe à cet effort de promotion de « La Semaine de la Bonté » notamment par l'intermédiaire de son réseau personnel.

Je compte sur vous et vous en remercie par avance.

## Rapport Social

De Monsieur Gérard Roulet, Vice-président

L'exercice 2021 aura été marqué par la poursuite de la pandémie de Covid 19, malgré les périodes de restriction sociale plus ou moins fortes le comité de décision a pu se réunir 31 fois pour examiner les dossiers et décider des secours à attribuer.

Sur l'exercice l'association a reçu 1410 dossiers et a décidé de 868 secours, 62 % des demandes ont été acceptées.

	2019	2020	2021	2021/2020
Montants des secours accordés	146000	110833	143408	129%
Nombre de dossiers reçus	1919	1130	1410	125%
Nombre de dossiers aidés	933	695	868	125%
Pourcentage reçus/aidés	49%	62%	62%	
Montant de l'aide moyenne	146	159	165	104%

Sur l'exercice 2021, malgré la poursuite de la baisse des dons reçus, notre association a accordé pour 143 408€ de secours contre 110 833€ en 2020 en en prélevant une partie sur les réserves.

Par comparaison avec 2020, année fortement marquée par le confinement qui a provoqué une diminution sensible des dossiers reçus, nous n'observons aucune différence significative, le taux de demandes acceptées étant de 62%.

En conformité avec les orientations arrêtées par le Conseil d'administration, les secours accordés s'inscrivent pour près de la moitié sur l'aide à la mobilité : achat ou réparation de véhicules, permis de conduire, transports.

En province, dans les zones rurales, l'automobile est indispensable pour trouver un emploi et s'y maintenir, les secours distribués par l'association permettent aux bénéficiaires de faire face à des dépenses imprévues mais nécessaires.

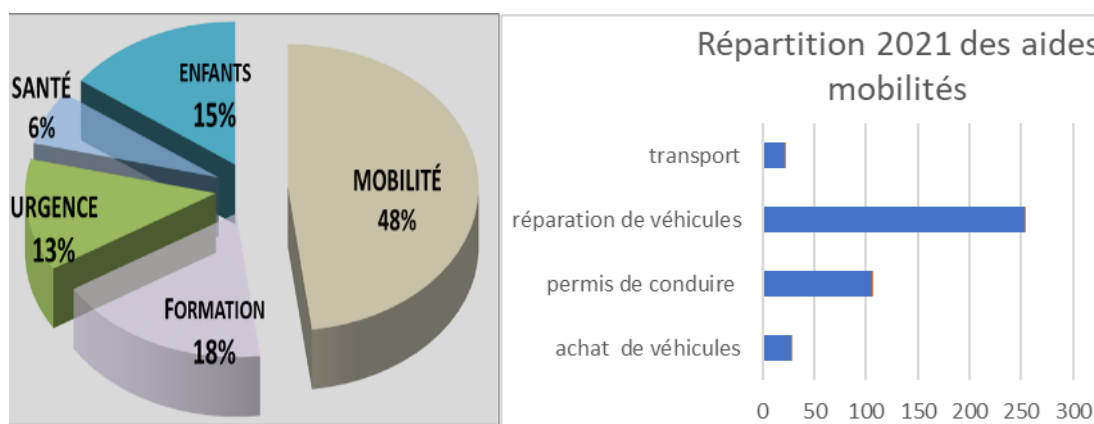
Si en complément, nous prenons en compte les aides pour le soutien aux actions de formation, les secours apportés aux projets de réinsertion sociale et professionnelle, l'ensemble représente presque les  $\frac{3}{4}$  des fonds distribués.

Par ailleurs les aides aux familles, soit 15% des secours, sont essentiellement orientées vers les mères célibataires pour financer principalement des frais de cantine, de voyages scolaires de leurs enfants.

Les bénévoles face à des situations de personnes en grande précarité, n'hésitent pas à accorder des secours d'urgence, c'est ainsi que nous avons aidé plus de 110 familles.

En 2021, la répartition des secours est sensiblement identique à celle de 2020.

Les courriers de remerciements qui sont adressés à l'association témoignent de l'importance de l'aide apportée pour faire avancer un projet, résoudre des difficultés passagères. Mais au-delà des aspects financiers il convient de souligner la part de considération, de respect, d'humanité que représente le secours accordé.



La démarche d'évaluation de l'impact social est enclenchée, il est primordial pour les donateurs de leur assurer la qualité et l'efficacité de la distribution des secours. La Semaine de la Bonté par ses orientations, son fonctionnement, ses délais de réponse fait partie des rares associations qui interviennent financièrement.

Tous les bénévoles de l'association, pleinement engagés dans l'attribution des secours, sont convaincus que les aides apportées sont essentielles pour les bénéficiaires et vous remercient par avance de votre générosité.

## **Rapport Financier sur l'exercice 2021**

De Monsieur Roger de Vernéjoul, Trésorier

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Association à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Selon l'article L.232-1 du Code de Commerce, le rapport financier doit exposer la situation de l'Association durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

Ce rapport commente les comptes de 2021 en analysant successivement le compte d'emploi des ressources et le bilan résumé.

Les comptes sont à la disposition des donateurs, sur leur demande.

Nous avons confié une mission de commissariat aux comptes à M Christophe Poinatte qui en fera rapport à notre Assemblée générale.

### **Présentation des états financiers**

Il est précisé que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états financiers sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le compte emplois/ ressources opère en effet une distinction entre les œuvres sociales alimentées par les dons du public, destinées aux secours et les frais de gestion associatifs couverts essentiellement par les produits financiers.

La somme des deux fait apparaître un solde négatif de **22,4 milliers d'euros**, dont - **59 m €** pour les œuvres sociales et un solde positif de **36,6 m €** pour les frais associatifs. Le déficit des œuvres sociales est couvert par un prélèvement sur la provision pour fonds dédiés sur dons et legs permettant cette affectation, laquelle passe de **454,5 m €** à **395,4 m €**.

### **1. ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

#### **Les ressources.**

Au total les ressources 2021 se sont élevées à **130 840 euros** dont **27 523 € de legs**. Les dons directs ceux-ci subissent une diminution de 15 %..

Comme les années précédentes la fondation américaine, malgré le décès de son fondateur, nous a donné 12 500€.

A comparer à **129 303** euros reçus en 2020 (dont une subvention de 5000 €).

Au total le nombre de donateurs est passé de **541** en 2020 à **501** en 2021.

Le résultat financier se décompose en un montant de **20,1 m €** d'intérêt et de revenus financiers (contre **16,1 m €** en 2020 et **22,8 m€ en 2019**) et d'une reprise de provisions de **27, 6 m €** (contre une dotation aux provisions de **67 m €** en 2020), ce qui aboutit à un résultat positif de **46,7 m €**.

Ils sont résumés dans le tableau suivant :

Résultats financiers	2 021	2020	2 019	2 018	2017
Intérêts	178	264	695	1 156	5 751
Coupons	18 920	15 839	22 073	19 033	17 835
Dotations provisions		-66 947		-84 606	
Reprises sur la dotation	27 652		45 078		27 664
Total	46 750	-50 844	67 846	-64 417	51 250

**Au bilan**, l'actif circulant s'élève à **763,5 m€** contre **769,6 m€** en 2020 (**849 m €** en 2019 ,837,5 m€ en 2018 et 960 m€ en 2017).

Il est composé de **620 m €** de valeurs mobilières, de **136 m €** de disponibilités et de **7.4 m€** de soutien financier à recevoir (dons reçus en 2021 mais remis en banque en 2022).

À noter que, du fait que la validité des chèques est maintenant limitée à un an, nous avons considéré que tous les chèques émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et non encore débités ne pouvaient plus être honorés.

Compte tenu d'un solde BNPP de 53 056 € et de 22 872 € en attente de paiement, le solde BNPP au 31/12/2021 est positif pour un montant de 30 184 €.

Les Valeurs Mobilières de Placement sont gérées par le CIC et la BNP.

- Le Compte BNPP Multiciel est valorisé au 31/12/2021 à 340,5 m € contre une valeur historique (achat) de **259,7 m €** (comptabilisé)
- Les placements CIC (**360 m €**) font apparaître selon les titres placés des plus-values globales de 29 m € € et des moins-values globales de 95 m €.
- Conformément aux règles comptables seules les moins-values potentielles ont été comptabilisées (provisions).

### Les emplois (compte de résultat)

Globalement, les emplois représentent un montant en augmentation par rapport à l'an dernier : 200 m € ( contre **166 m€** en 2020, 184 m€ en 2019 et 262 m€ en 2018), qui se traduit par une augmentation des frais de gestions : **74 m €** contre 68m€, 75 m€ en 2019 et 85 m€ en 2018) et une augmentation des secours distribués : **125 m €** (contre 97 m€ en 2020, 109 m€ en 2019 et 176 m€ en 2018).

Les secours émis en 2021 (moins annulations) se montent à 135,5 m € contre 104,6 m€ en 2020 et 137,2m€ en 2019.

22,9 m€ émis en 2021 n'ont pas encore été débités et près de 8 m€ de secours émis en 2021 ont été soit annulés soit remboursés.

Les secours payés pendant l'exercice se montent à 126,4 m € contre 95,5 m€ en 2021 et 137,8 m€ en 2019.

## **2. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

Compte tenu d'un résultat courant et exceptionnel de – **22 393,54€**

Se décomposant en un déficit de ressources au titre des œuvres sociales (qui est prélevé sur le fonds dédié sur dons et legs) d'un montant de :

- **59 042,58 €** prélevé sur le fonds dédié qui de ce fait est ramené à **395 431,80 €**

et d'un excédent au titre de l'associatif de :

**36 649,04 €**

L'exercice clos au 31 décembre 2020 présente de ce fait un déficit d'un montant de :

**36 649,04 €**,

qu'il conviendrait d'affecter à hauteur de 10 % des résultats financiers nets à la réserve statutaire conformément à l'article 13 des statuts soit **4 675 €**,

le solde, soit **31 974,04 €** sur le fonds en attente d'affectation qui de ce fait serait porté à **137 285,19 €**.

## **3. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

L'Association n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

## **4. EVENEMENTS PREVISIBLES ET PERSPECTIVE D'AVENIR**

Pour l'exercice en cours, nous espérons maintenir notre activité malgré une diminution des dons.

## **5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE**

L'Association n'a connaissance d'aucun évènement postérieur à la clôture qui aurait un impact significatif sur la clôture de l'exercice.

## **6. CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Nous vous indiquons l'absence de conventions réglementées.

Nous vous demandons de bien vouloir nous consentir quitus de notre gestion pour l'exécution de notre mandat au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

Le Commissaire aux Comptes vous rendra compte de sa mission et vous donnera lecture de son rapport puis nous soumettrons à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

## **7. MANDAT DES ADMINISTRATEURS**

L'assemblée générale acte la démission de Mmes Marie Tremblay et Geneviève Bonnet

Elle nomme comme administrateurs M Michel Gervais ainsi que Pascale ZENOU

Elle renouvelle les mandats d'administrateurs de :

Mesdames Elisabeth BEATRIX et de Messieurs Pierre GIRARDIN, Regis NEVEUX, Daniel PLOIX et Roger de VERNEJOL.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée générale de l'année 2025 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

## **8. MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

M Christophe Poinatte à titre individuel et comme commissaire aux comptes suppléant M Vincent Cailleux ont été nommés lors de notre AG de 2018.

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue du mandat en cours, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2023 qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

**SEMAINE DE LA BONTÉ**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022 du 10 mai 2022**

**RÉSOLUTIONS**

**Première résolution**

**Deuxième résolution**

**Troisième résolution**

**Quatrième résolution**

**Cinquième résolution**

**Sixième résolution**